

5e réunion ordinaire de 2018

RAPPORT DE M. LE PRÉSIDENT

SERVICE :

DIRECTION DES COLLÈGES ET DE L'ÉDUCATION

Service Patrimoine Immobilier

N° 4.3

objet : **PLAN AMBITION COLLÈGES 2017-2024 - OPÉRATIONS NOUVELLES**

Dans sa délibération du 4 octobre 2016, le Département a adopté un schéma directeur d'investissements dans le cadre de son « plan ambition collèges 2017-2024 ». Compte tenu de l'évolution des besoins, il convient d'ajuster ce programme en prévoyant de nouvelles opérations.

Il apparaît par ailleurs nécessaire de préciser la stratégie à mettre en œuvre en vue du déploiement du très haut débit dans les collèges.

Lors de sa réunion du 4 octobre 2016, le Département a approuvé le plan ambition collèges 2017-2024.

Dans ce cadre, un effort financier de plus de 356 millions d'euros a été mobilisé pour le bon aboutissement des projets engagés et pour le financement des orientations arrêtées pour la période 2017-2024.

C'est ainsi qu'ont été programmées 14 opérations structurantes en matière de construction, restructuration ou extension de collèges, de locaux de restauration et d'équipements sportifs.

Je vous avais alors indiqué ma volonté de programmer des interventions supplémentaires, compte tenu de l'évolution des besoins des bâtiments et des territoires, pour intégrer la restructuration-reconstruction d'un collège, d'une restauration et d'un équipement sportif.

Je souhaite donc, par le présent rapport, vous faire part de l'état d'avancement des opérations engagées et vous proposer des opérations nouvelles. A ce sujet, il est apparu pertinent de retenir plusieurs opérations partielles en lieu et place des trois opérations globales évoquées dans la délibération du 4 octobre 2016.

Par ailleurs, la multiplication des outils, applications et ressources numériques en ligne nécessite un débit de qualité permettant un accès aisé à l'internet. L'objectif proposé à notre Assemblée lors de la réunion du 4 octobre était un fibrage des collèges à l'horizon 2020.

Je propose donc ici de vous exposer les actions engagées et les moyens qui seront mis en œuvre pour atteindre cet objectif.

LES OPÉRATIONS DE TRAVAUX EN COURS

Dans le courant de l'année 2017 ont été livrés le collège André Siegfried à Saint-Romain-de-Colbosc, le gymnase du collège Pierre Mendès France de Lillebonne ainsi que les demi-pensions des collèges Jean Cocteau à Offranville et Pierre Mendès France de Lillebonne.

Les bâtiments d'enseignement et la demi-pension du collège Jean-Charcot de Oissel ont été livrés pour la rentrée de la Toussaint. Les bâtiments anciens vont être déconstruits pour laisser place à une nouvelle salle de sports et permettre la construction de logements neufs.

Les travaux pour la reconstruction du collège André Raimbourg à DOUDEVILLE ont démarré cet automne, pour une livraison prévue en 2019.

Vous trouverez un état d'avancement des autres opérations définies dans le cadre de la programmation pluriannuelle dans le tableau joint. Comme vous pourrez le constater, la plupart d'entre elles devraient être livrées sur la période 2020-2022.

LES OPÉRATIONS NOUVELLES

Comme je vous l'indiquais, les opérations engagées seront livrées sur la période 2020-2022 pour la plupart d'entre elles, en 2023/2024 pour celles qui sont en phase de programmation.

Il convient donc dès à présent de définir des opérations nouvelles.

Ces dernières vous sont présentées ci-après. Elles feront l'objet de demandes d'inscription budgétaires préalablement au lancement des études de programmation.

Reconstruction du bâtiment d'enseignement du collège Jean Zay à SOTTEVILLE LES ROUEN (5,15 M €)

Cet établissement a été partiellement reconstruit en 1999. Trois bâtiments de type Pailleron ont été conservés à l'issue de cette opération.

- Le bâtiment logement, actuellement désaffecté pour cause de vétusté et pour lequel une opération de reconstruction est déjà engagée.
- Un bâtiment d'enseignement à R+1 accueillant l'ensemble des salles scientifiques et des salles banalisées.
- La demi-pension, à simple rez-de-chaussée qui a fait l'objet d'un plan cuisine en 2007, permettant de totalement maîtriser le risque de la structure.

Le bâtiment enseignement est globalement vétuste. Des travaux d'encapsulation des sols amiantés ont été récemment réalisés. De la détection incendie est installée en mesure compensatoire, une partie de la structure métallique n'étant pas encoffrée.

Il est donc proposé de procéder à sa démolition / reconstruction.

Reconstruction du bâtiment A, salles de sciences et salles banalisées, du collège George Braque à Rouen et création de salles d'enseignement (5,15 M€)

Cet établissement a été reconstruit en 2000, à l'exception du bâtiment A accueillant l'ensemble des salles scientifiques et spécialisées. Le bâtiment est un bâtiment de type Pailleron à structure métallique. L'ossature métallique est floquée et des encoffrements coupe-feu sont présents.

Par ailleurs, l'équipe de direction de l'établissement fait état de capacités d'accueil du collège insuffisantes au regard de l'évolution des effectifs, de même que la surface de la cour de récréation.

Comme pour le collège Jean-Zay, il est proposé de supprimer le bâtiment de type Pailleron. Le nouveau bâtiment pourrait être construit en dehors de son emprise actuelle afin d'agrandir la cour de récréation.

Cette opération permettra également de prendre en compte l'évolution des effectifs par l'adjonction de locaux supplémentaires si l'étude de surface approfondie ne fait pas apparaître de solutions organisationnelles.

Restructuration-extension du bâtiment demi-pension du collège Jean Delacour à Clères (2,5 M€)

La demi-pension de cet établissement souffre de plusieurs dysfonctionnements. Le respect de la marche en avant est obtenu dans le temps en différant certaines tâches. De plus, certains locaux sont trop exigus et vétustes.

Après étude de faisabilité, la restructuration-extension des locaux, tout en maintenant la cuisine en étage, permettrait d'apporter une réponse satisfaisante aux problèmes rencontrés pour la production des repas et pour la modernisation des conditions d'accueil des élèves.

Il est proposé de procéder à la restructuration/extension de cette restauration.

Construction d'un bâtiment demi-pension et restructuration des locaux libérés au collège Guy de Maupassant à Bacqueville-en-Caux (4,85 M€)

Cet établissement souffre d'un déficit de surface sur la demi-pension. Les locaux de production et le réfectoire des élèves sont exigus. Il en est de même du CDI. De plus, il faut noter l'absence de foyer des élèves ainsi que le nombre insuffisant de salles de SVT et de technologie.

Après étude de faisabilité, il apparaît opportun, en terme de phasage des travaux et de coût de réalisation, de reconstruire un nouveau bâtiment demi-pension et de restructurer les zones libérées en espaces d'enseignement et d'accompagnement à l'enseignement (CDI – Foyer des élèves – salle polyvalente notamment).

Il est proposé de procéder à la construction d'une nouvelle restauration et à la restructuration des locaux libérés.

Pérennisation des bâtiments modulaires dans les collèges (2,145 M€ dont 0,3 M€ AP existante)

Afin de faire face à des déficits de surface, liés à des augmentations d'effectifs ou à l'absence de certaines unités fonctionnelles devenues indispensables au fonctionnement de l'établissement, le Département est amené à installer des bâtiments modulaires.

Cette solution permet de répondre très rapidement au besoin et demeure réversible. Toutefois, elle n'offre pas des conditions d'accueil satisfaisantes dans la durée : faible isolation thermique, revêtements intérieurs de faible qualité, acoustique médiocre, aucune insertion architecturale.

Or, il apparaît que, sur certains sites, les évolutions d'effectifs sont durables. Ainsi, il vous est proposé de pérenniser ces surfaces en procédant au démontage des ouvrages actuels et en faisant l'acquisition de bâtiments modulaires.

Les établissements concernés sont les suivants :

Site	Usage	Surface (m²)	Coût location annuel	Date installation
Le Havre Acacias	Permanence	60	6 000 €	01/09/2008
	Loge	15	1 700 €	26/02/2018
Aumale	Loge	15	1 700 €	28/08/2017
Le Havre Bernard	Permanence	75	8 400 €	28/08/2017
Longueville-sur-Scie	Foyer	75	8 400 €	01/09/2016
Gournay-en-Bray	4 salles de classe	240	25 500 €	03/09/2012 et 01/09/2016
Auffay	2 salles de classe	120	12 500 €	01/09/2010
Canteleu Gounod	Vestiaires EPS	105	12 000 €	03/11/2014
Terres de Caux	2 salles de classe	120	13 350 €	01/09/2016

Cette solution permettrait d'améliorer les conditions d'usage de ces bâtiments, de diminuer les coûts de fonctionnement, aussi bien en charges énergétiques que de locations. Ces derniers auraient pour avantage de respecter la réglementation thermique, contrairement à la situation actuelle, et d'offrir des conditions d'usages équivalentes à des locaux neufs.

Construction d'une cuisine centrale au Havre (3,4 M€ dont 2 M€ AP existante)

Le secteur du Havre compte 15 établissements scolaires disposant chacun d'un service de restauration.

A l'exception des demi-pensions des collèges Irène Joliot Curie et Raoul Dufy, les 13 autres établissements présentent la particularité d'accueillir un faible nombre de demi-pensionnaires, de 34 pour Henri Wallon à 174 pour Romain Rolland. Ces 13 établissements représentent un total de 1231 repas servis, soit moins de 100 repas par site en moyenne.

Afin d'optimiser les moyens matériels à mettre en œuvre, ainsi que les coûts de masse salariale, d'entretien et de maintenance de ces offices, la création d'une cuisine centrale serait pertinente.

Cette dernière, fonctionnant en liaison froide, aurait une capacité de production comprise entre 1500 et 2500 repas par jour.

A ce jour, 2 sites ont été identifiés comme pouvant recevoir une cuisine centrale. Il s'agit des collèges Jules Vallès et Léo Lagrange au Havre. A l'issue de l'opération, les cuisines des autres collèges seraient quant à elles transformées en cuisines satellites pour le stockage et le réchauffage des repas.

Une consultation pour une mission d'étude est actuellement en cours par un cabinet spécialisé afin d'arrêter le périmètre de ce projet. A la suite, il est proposé d'engager les études de programmation de cette cuisine centrale.

De nouvelles propositions vous seront présentées fin 2019. Elles pourraient intégrer les réflexions en cours concernant notamment la construction d'un nouveau collège à Rouen et la reconstruction de plusieurs autres (Le Trait, Forges les Eaux...)

LE TRES HAUT-DEBIT.

La question du débit internet des collèges doit faire l'objet d'un suivi attentif.

En 2018, une augmentation des débits, pouvant atteindre 20 Mb/s, a été mise en œuvre dans 29 collèges en faisant évoluer les abonnements, pour les collèges éligibles à ces abonnements, sur la technologie « cuivre ». Cette solution, qui constitue une alternative à la fibre pouvant être mise en œuvre très rapidement, est susceptible de concerner une quarantaine d'établissements.

Toutefois, l'objectif du Département reste le déploiement du très haut débit de l'ensemble des collèges via la fibre.

A cet effet, après avis favorable de la Commission Permanente du 24 septembre 2018, il vient de rejoindre la CODAH dans le cadre d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché de services qui permettra à l'ensemble des collèges de la CODAH de se raccorder à la fibre dès le 1er semestre 2019, dans des conditions plus avantageuses qu'actuellement. Il s'agira d'une offre « grand public » de type FTTH (fibre jusqu'au domicile), qui sera sur un débit crête de l'ordre de 100 Mb/s, avec une garantie de temps de rétablissement en cas de panne, très limitée.

A plus longue échéance, le Département envisage la construction d'un réseau de type FON (fibre optique noire, non activée), en IRU (droit d'usage sur des périodes pouvant atteindre 10,15 ou 20 ans), en liaison avec la Région et l'ensemble des communes de la CODAH. Contrairement à la fibre classique qui est préconfigurée par l'opérateur, la fibre noire est activée par l'utilisateur, en fonction de l'évolution des besoins.

Cette technologie, plus riche en termes de services et de possibilité de sécurisation, permet d'assurer des débits de l'ordre de 1 Gbit/s sans augmentation des coûts de fonctionnement.

Ainsi, le Département a constitué, après avis favorable de la Commission Permanente du 15 octobre 2018, un groupement de commandes avec la Région ainsi qu'avec l'ensemble des communes de la CODAH, en vue de construire un réseau de type FON (fibre optique noire, non activée) en IRU.

Sur la base de cette construction et d'un droit d'usage d'une durée de 15 ans, le coût de cet investissement est estimé à environ 1,5M€.

Il en est de même sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie, qui poursuit la construction de son réseau FON en régie. Une convention pourra être conclue avec cette dernière, après accord de l'assemblée délibérante, pour un investissement de l'ordre de 5,5M€.

Le Département poursuit par ailleurs ses discussions avec Dieppe Maritime et avec Seine-Maritime numérique pour la mise en œuvre de solutions similaires sur les territoires correspondants.

En conclusion, je vous demande en accord avec ces propositions de bien vouloir adopter le dispositif de délibération ci-annexé.

DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Convocation en date du 15 novembre 2018

- SEANCE DU

PRESIDENCE :

DELIBERATION N° 4.3

PLAN AMBITION COLLÈGES 2017-2024 - OPÉRATIONS NOUVELLES

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU :

- la loi du 2 mars 1982
- le code général des collectivités territoriales
les propositions de M. le Président entendues;
après avoir constaté la présence du quorum légal de ses membres,

Vu :

- le code de l'Éducation,
- la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée, dite loi MOP,
- la délibération n° 4.3 du département de la Seine-Maritime relative au plan ambition collèges 2017-2024,

Considérant :

- que dans le cadre de sa délibération du 4 octobre 2016, le Département a arrêté un schéma directeur d'investissements pour les collèges,
- que les opérations concernées sont actuellement en phase travaux ou en phase études,
- qu'il convient, pour tenir compte de l'évolution des besoins, de prévoir des opérations complémentaires,
- que la multiplication des outils, applications et ressources numériques en ligne nécessite par ailleurs un débit de qualité permettant un accès aisé au très haut débit et qu'il est donc nécessaire de préciser la stratégie du Département à cet effet.

Approuve, dans le cadre du schéma directeur d'investissements pour les collèges, les opérations suivantes, pour un montant global estimé à 23,2M€ :

- Reconstruction du bâtiment d'enseignement du collège Jean Zay à Sotteville les Rouen
- Reconstruction du bâtiment A salles de sciences et salles banalisées du collège George Braque à Rouen
- Restructuration-extension du bâtiment demi-pension du collège Jean Delacour à Clères
- Construction d'un bâtiment demi-pension et restructuration des locaux libérés au collège Guy de Maupassant à Bacqueville en Caux
- Acquisition de bâtiments modulaires permettant de faire face aux déficits de surface dans les collèges.

Décide d'engager les études de programmation en vue de la construction d'une cuisine centrale au Havre.

Approuve le principe du raccordement au très haut débit des collèges au moyen de la construction d'un réseau départemental de type fibre optique noire.

Annexe Plan Ambition collèges 2017-2024 État d'avancement des opérations



COLLEGE	LOCALISATION	INTITULE DE L'OPERATION	PROGRAMMATION	DESIGNATION MATRISE D'OEUVRE	ETUDES	PREVISIONNEL TRAVAUX	DEMARAGE PREVISIONNEL TRAVAUX	FIN PREVISIONNELLE DES TRAVAUX
PIERRE MENDES FRANCE	LILLEBOONE	Construction d'une gymnase	PHASE TERMINEE	PHASE TERMINEE	PHASE TERMINEE	Gymnase livré en janvier 2017		
ANDRE SIEGFRIED	SAINTE MARIE DE COLBOIS	Reconstruction du collège	PHASE TERMINEE	PHASE TERMINEE	PHASE TERMINEE	Collège livré en février 2017		
JEAN COCTEAU	OFFRANVILLE	Reconstruction de la demi-pension	PHASE TERMINEE	PHASE TERMINEE	PHASE TERMINEE	Demi-pension livrée en avril 2017		
PIERRE MENDES FRANCE	LILLEBOONE	Restructuration de la demi-pension	PHASE TERMINEE	PHASE TERMINEE	PHASE TERMINEE	Demi-pension livrée en septembre 2017		
JEAN CHARCOT	OISSEL	Reconstruction du collège	PHASE TERMINEE	PHASE TERMINEE	PHASE TERMINEE	2017	2018 (Phase 1) + 2020 (Phase 2)	
ANDRE RAMBOURG	DOULLEVILLE	Reconstruction de la demi-pension et reconstruction des locaux buxés	PHASE TERMINEE	PHASE TERMINEE	PHASE TERMINEE	2018	2019	
JEAN COCTEAU	OFFRANVILLE	Restructuration des locaux d'ancienne demi-pension	PHASE TERMINEE	PHASE TERMINEE	PHASE TERMINEE	2018	2019	
BELLE ETOILE	MONTVILLIERS	Construction d'une salle d'évolution sportive	Projet de mutualisation avec la Ville - Maitrise d'ouvrage Communaux			2018	2020	
H. DE NAVARRE	YERVILLE	Reconstruction du collège	PHASE TERMINEE	PHASE TERMINEE	APD	2019	2021	
M. ABAQUESNE	BOOS	Restructuration-extension de la demi-pension	PHASE TERMINEE	PHASE TERMINEE	APD	2019	2020	
LA HEVE	SAINTE ADRESSE	Restructuration de la demi-pension et extension des locaux d'enseignement	PHASE TERMINEE	PHASE TERMINEE	APD	2019	2020	
HECTOR MALOT	MESNIL ESNARD	Reconstruction de la demi-pension et reconstruction des locaux buxés	PHASE TERMINEE	PHASE TERMINEE	APD	2019	2020 (Phase 1) + 2021 (Phase 2)	
JEAN ZAY	SCOTTEVILLE LES ROUEN	Reconstruction de logement d'infirmerie	PHASE TERMINEE	PHASE TERMINEE	APD	2019	2020	
ROMAIN ROLLAND	LE HAVRE	Reconstruction du collège	PHASE TERMINEE	CONCOURS EN COURS		2020	2022	
MAURICE MAETERLINCK	LUNERAY	Reconstruction du collège	PHASE TERMINEE	CONCOURS EN COURS		2020	2022	
LA HETRAIE	LA FEUILLE	Reconstruction de la demi-pension et extension des locaux buxés	PHASE TERMINEE	CONCOURS EN COURS		2020	2021 (Phase 1) + 2022 (Phase 2)	
CLAUDE MONET	ST NICOLAS D'ALERMONT	Construction d'une gymnase	PHASE TERMINEE	EN COURS		2019	2020	
CLAUDE MONET	ST NICOLAS D'ALERMONT	Restructuration de la demi-pension	PHASE TERMINEE	EN COURS		2020	2021	
ANDRE GIDE	GODERVILLE	Reconstruction partielle - reconstruction du collège	EN COURS			2021	2023	
CUSINES	LE HAVRE	Etude de faisabilité	EN COURS			2021	2022	
GUSTAVE COURBET	GONFREVILLE L'ORCHER	Reconstruction partielle - reconstruction du collège	Denarage en 2019			2021	2024	
PABLO PICASSO	SAINTE TIENNE DU ROUVRAY	Construction d'une salle d'évolution sportive	Denarage en 2019			2021	2022	
PABLO PICASSO	HARFLEUR	Construction d'une gymnase	Denarage en 2020			2022	2023	